

*Industries Techniques du cinéma, de l'audiovisuel et du
multimédia*

Une mesure d'attractivité du territoire pour 3 années de
croissance

La Fédération des Industries techniques du cinéma propose la mise
en place d'une mesure destinée à relancer leur activité économique :

**« UN CREDIT D'IMPÔTS
AUX FILMS ETRANGERS TOURNÉS EN FRANCE »**

Soumise actuellement au Gouvernement, cette mesure fait l'objet
d'un amendement qui doit être présenté au Parlement dans le cadre
des débats sur la Loi de finances de 2008.

La FICAM propose aux Pouvoirs publics une relance de l'économie sectorielle et de l'emploi intermittent qui y est lié par une mesure d'attractivité en faveur des productions étrangères :

10% de croissance par an, durant 3 ans !

➤ **Constat**

La production de films français arrive désormais à maturité, et son économie stagne.

Dans le même temps, la production américaine consacre 10% de ses investissements, soit 1 Milliard de dollars, aux tournages et à la post production de ses films en Europe ; 50 M\$ seulement ont été dépensés en France l'an passé. (3)

La qualité de nos techniciens et les compétences reconnues de toute la filière technique, la diversité de nos décors, ne suffisent pas à compenser la lourdeur de nos charges salariales et le handicap du temps de travail.

Les nombreuses incitations fiscales qu'offrent nos voisins européens aux producteurs étrangers sont déterminantes dans leur choix, souvent à regrets.

➤ **UNE MESURE SIMPLE** :

La mise en place d'une incitation fiscale, similaire au « crédit d'impôt cinéma » créé en 2004 en faveur des producteurs français, mais cette fois destinée aux productions étrangères « non agréées par le CNC » (4) produirait immédiatement un impact de 10% de croissance sur toute l'économie sectorielle.

Avec des budgets souvent de 5 à 6 fois supérieurs aux films français, les tournages de films étrangers, notamment américains, génèrent en moyenne **300.000 € de dépenses journalières de tournage, hors coûts artistiques.**

Marie Antoinette de Sofia COPPOLA et *A Good year* de Ridley SCOTT ont produit en 2005 plus de 40 M€ de dépenses techniques et d'emplois durant 12 semaines de tournage chacun.

La production audiovisuelle produit elle aussi des dépenses conséquentes : *Sex in the city*, *Urgences*, ou encore *The Bachelor* bénéficient de surcroît de potentiel d'audience colossaux très favorables au tourisme.

Un « crédit d'impôts » de 20% des dépenses éligibles (Moyens techniques, décors, salaires et charges,...) est donc déterminant face à l'attractivité sociale des nouveaux entrants dans la Communauté européenne, et face aux incitations fiscales que nos voisins immédiats ont mis successivement en place dans le même objectif avec succès.

➤ **OBJECTIF : 20% DU CINEMA U.S. EN EUROPE**

Dans une étude menée conjointement avec la « Commission Nationale du Film » et les indications de « l'Agence Française pour les Investissements Internationaux » (A.F.I.I.), la FICAM évalue l'objectif de « croissance externe » à 144 M€/an de dépenses étrangères sur le sol français. (soit l'équivalence de 17% des investissements français dans les films agréés par le CNC pour 834 M€) .

Cet objectif représente 20% des investissements US sur des productions localisées en Europe, non compte tenu des productions étrangères, notamment asiatiques, en croissance constante.

➤ 300 M€ de CROISSANCE pour seulement 33 M€ de coût fiscal

Si l'on ajoute aux retombées directes les « retombées induites » identifiées par les experts internationaux (coefficient 2,12 de la dépense initiale – source A.F.I.I.), le gain de flux économique atteint alors plus de 300 M€.

(besoins de réinvestissement des entreprises, TVA non récupérable, dépenses personnelles des équipes étrangères, fiscalité des salariés français ...)

Si la recette fiscale directe (sur 144 M€) est évaluée à 22 M€, la recette fiscale générée par les « retombées induites » couvre bien au-delà le coût de la mesure.

Il convient de préciser que le coût supporté par les Finances publiques est constaté à « n + 1 » alors que la plupart des encaissements sont enregistrés l'année antérieure.

Hormis les retombées fiscales directes ou induites ...

LA CREATION DE VALEURS COLATERALES EST MULTIPLE

...

➤ 165.000 JOURNEES DE TRAVAIL « INTERMITTENTS »

La FICAM estime que l'objectif de croissance produira en France 480 journées de tournages étrangers (contre à peine 120 aujourd'hui).

Elles engendrent 165.000 journées de travail qui impliquent le paiement de 34 M€ de cotisations sociales.

Elles réduisent aussi le versement des indemnités chômage correspondantes aux journées travaillées. (Economie non évaluée).

➤ 62% DES TOURISTES ONT ETE INFLUENCÉS PAR LE CINÉMA

La diffusion de 10 films étrangers – tournés en France - partout dans le monde opère mécaniquement un flux touristique que les experts savent désormais évaluer.

Ainsi, 2/3 des touristes urbains disent avoir été influencés par des images de la France vues dans un film dans les 3 années qui précèdent leur voyage !

42% d'entre eux disent avoir eu l'envie d'acheter des produits français vu dans un film ... !

Cumulées dans le temps, ces données ont un impact considérable sur l'économie toute entière.

➤ Un risque inflationniste maîtrisé

Avec le développement des productions étrangères en France, certains professionnels français ont émis la crainte d'une éventuelle inflation des moyens humains et techniques, par effet de raréfaction.

La FICAM observe que les moyens de la filière technique de l'image et du son ainsi que de la population technique intermittente opérante sur le marché sont mobilisés de 50 à 70% selon les périodes de l'année.

Une marge de progression existe donc très nettement.

Une meilleure exploitation de ces moyens peut, tout au contraire, engendrer une meilleure compétitivité des prestations, nonobstant l'amélioration des capacités d'investissements technologiques des entreprises.

CONCLUSION

La France dispose d'atouts certains avec la diversité et la qualité de son patrimoine et de ses paysages. Ses « décors extérieurs » sont déterminants. Ses infrastructures sont appréciées, ainsi que l'organisation de l'accueil des tournages étrangers sur l'ensemble du territoire.

Le savoir-faire de ses techniciens et de toute ses Industries techniques est reconnu à travers le monde ...

DEUX OBSTACLES DEMEURENT :

- Les distorsions concurrentielles – sociales – créées par l'élargissement européen
- L'absence d'incitations françaises aux producteurs étrangers.

RETABLIR L'ATTRACTIVITE DE NOTRE TERRITOIRE

La croissance de toute l'industrie cinématographique et la croissance induite pouvant rayonner sur toute l'économie nationale dépendent de notre réactivité à mettre en place une mesure adaptée.

HIER ...3 FOIS MOINS DE DELOCALISATION DEPUIS 2003...

Nous avons été capables de diviser par 3 en 3 ans la délocalisation des films et téléfilms français avec la mise en place des « Crédits d'impôts » cinéma et audiovisuel en 2003 et 2004 ...

DEMAIN ... 3 FOIS PLUS DE FILMS ÉTRANGERS EN 2008 ?

Forts de cette référence, nous devons prolonger cette mesure en faveur des productions étrangères (non-agrées par le CNC), multipliant par 3 ou par 4 le nombre de productions internationales qui localisent leurs tournages ou leurs postproductions en France, et les milliers d'emplois qui y sont liés ?

**LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES TECHNIQUES DU CINÉMA
DE L'AUDIOVISUEL ET DU MULTIMÉDIA
(FICAM)**

- Plus de 160 entreprises
- Tous les métiers et du savoir-faire technique de l'image et du son.
- Un chiffre d'affaires global de 1 milliard d'euros
- 10 000 salariés et des milliers d'emplois intermittents chaque année.
- Un soutien aux producteurs de Court-métrages en « Apports en industrie ». Près de 400 films courts, chaque année, soit une aide de la filière technique au renouvellement des talents évaluée à 24 M€.

Les 160 Entreprises adhérentes trouvent à travers leur fédération :

- Une force de proposition d'intérêt général
- Un interlocuteur des Pouvoirs publics et de toutes les instances sociales
- Une représentation dans toutes les instances professionnelles
- Une représentation européenne
- Un observatoire économique de la filière
- Le Porte parole d'une profession indissociable de la diversité culturelle
- De multiples rencontres ou manifestations, lieux d'échanges essentiels